



BREIZ SANTEL

MOUVEMENT POUR LA PROTECTION
DES MONUMENTS RELIGIEUX BRETONS

Ce qu'est Breiz Santel...



EN COUVERTURE :

LES SAINTES FEMMES

Jeanne Malivel, esquisse

Association fondée en 1952

et reconnue d'utilité publique

Fondateur Gérard Verdeau (1931-1975)

Présidente Marie-Aimée Bernard

Siège social
20, rue des Vénètes, 56000 Vannes

Correspondance
Secrétariat général Breiz Santel
B.P. 22 - 56260 Larmor-Plage

Bulletin d'information trimestriel
Directeur de la publication
Marie-Aimée Bernard

Conception René Moreau

Commission paritaire n° 59441

Photocomposition - Impression
Atelier d'Impression Lorientais
56600 Lanester

Appuyé par sa revue, *Breiz Santel*, le mouvement pour la protection des monuments religieux bretons, a été fondé à Vannes le 16 avril 1952. Comme son nom l'indique, il veut concourir à la renaissance de tous les monuments religieux bretons, humbles croix de chemin, chapelles, fontaines... en les restaurant et en les animant. Il souhaite aussi pouvoir susciter de nouvelles initiatives dans un jaillissement religieux et artistique.

Bien des ruines, hélas, jonchent la terre bretonne malgré les réactions encore peu nombreuses mais combien encourageantes (comités de quartier, chantiers de jeunes). La plus grande partie de ce patrimoine peut et doit être sauvée dans un sursaut de bonne volonté. Le remède est à la portée de nos mains. Il suffit d'être tenaces. Tenaces avec nos cœurs, tenaces avec nos bras, tenaces avec nous-mêmes ; ces monuments témoignent de l'existence et de la personnalité d'une communauté.

Certes, de nombreux efforts ont abouti. Mais des milliers de chapelles peuplent notre pays. Il n'y aura pleinement d'action efficace que si les Bretons retrouvent l'élan d'autrefois, l'ardeur édifiatrice qui sema croix et clochers par la campagne, et l'infatigable ferveur qui menait nos pères sur les routes du « Tro Breiz ». Tous, pour cela, nous pouvons faire quelque chose. Nous le devons. Notre association est un mouvement qui se veut jeune et vivant. Qui que vous soyez, apportez-lui votre soutien avec enthousiasme, pour Dieu, pour la « beauté sacrée de la Bretagne ».

Le culte des Sept-Dormants

DANS LE MONDE
ET
EN BRETAGNE



Ephèse, Turquie.
Ruines de la chapelle
bâtie sur la grotte des Sept-Dormants.

Le culte des Sept-Dormants est généralisé tout autour de la Méditerranée, en Asie Mineure, en Afrique du Nord et dans toute l'Europe, avec des pointes vers des régions lointaines, jusqu'en Russie, en Chine et même, vers l'Ouest, en Bretagne. Les faits suivants en sont à l'origine.

Sept frères fuyant les persécutions religieuses romaines se cachent dans une grotte pour y dormir. A leur réveil, l'un d'eux se rend à la ville voisine, Ephèse, y acheter quelque nourriture.

Il remet une pièce de monnaie pour payer son achat. Le commerçant examine la pièce, pense que le jeune homme a découvert un trésor de pièces anciennes ; il désire partager l'aubaine. Le client s'en défend, est amené devant l'empereur qui, examinant la pièce et la date y figurant, interroge l'homme. Voyant son accoutrement, il juge que le garçon ne ment pas et qu'un fait extraordinaire est arrivé.

Il a dormi quelques centaines d'années, le temps que le pays change de

religion. L'empereur fait reconduire le Dormant auprès de ses frères restés terrés dans la grotte. En chemin, il reconnaît à peine sa ville familière ni, bien sûr, aucun de ses habitants ; il constate qu'en une nuit, la religion pour laquelle ils étaient persécutés avait prédominé et était devenue la religion officielle. De retour à la grotte, les accompagnants trouvent les compagnons ébahis par la nouvelle de leur si long sommeil, de leur dormition. Les sept jeunes gens demandent alors à Dieu de les laisser mourir « pour de bon » plutôt que de découvrir un monde qui leur est si étranger. Les Sept-Dormants meurent alors dans leur caverne et rejoignent Dieu.

De multiples versions diffèrent en détail selon les religions et les régions qui ont adopté cette légende des Sept-Dormants ; des lieux de culte leur ont

été dédiés, des temps de prière leur sont accordés. Le Coran comporte un chapitre, la sourate XVIII, dite « la Caverne », dont la première partie raconte ce fait extraordinaire. Cette sourate est l'une de celles qui sont lues chaque vendredi dans les mosquées ; de nombreux lieux de culte musulman y sont consacrés. Les faits lui étant postérieurs, la Bible n'en parle pas, mais le culte chrétien des Dormants a été très largement diffusé ; de nombreux groupes de Sept Saints sont décrits dans la littérature traditionnelle chrétienne. Il est inconnu de la religion juive.

L'ORIGINE DES SEPT-DORMANTS D'EPHESE

Origine religieuse :

En Turquie moderne, Ephèse, lieu de l'une des Sept Merveilles du mon-

Chenini de Tataouine, Tunisie. Mosquée de Sept-Dormants. Tombes géantes.





Le Vieux-Marché, Côtes-d'Armor. Chapelle des Sept-Dormants d'Ephèse.

de, a été une des premières villes d'Asie Mineure touchée par la prédiction chrétienne. Saint Jean et Saint Paul y séjournèrent et, selon une tradition, la Vierge Marie y vécut la fin de sa vie. Les persécutions romaines commencèrent dès les années 32 à 36 annihilant les responsables de la nouvelle religion. Au milieu du III^e siècle, la répression contre les chrétiens s'accroît, l'empereur romain Decius (Decianus, Dèce) promulgue un édit de persécution générale des prêtres et des fidèles jusqu'au dernier. Certains chrétiens se cachèrent, comme les Sept-Dormants dans des grottes, ou comme Saint Paul de Thébaidé dans le désert de Thébaidé ou il demeura seul jusqu'à sa mort à 113 ans, fondant ainsi la vie mona-

cale, l'état d'anachorète. Cette légende a un fond véridique indubitable, mais que s'est-il passé en réalité ? Cette légende des Sept-Dormants d'Ephèse « ressuscités » après un très long temps de dormition a été utilisée comme « preuve » de la résurrection promise.

Origines scientifiques possibles :

L'origine du culte des Sept-Dormants pourrait être due au fait que des corps anciens aient été découverts dans des cavernes, bien conservés par le froid y régnant ou par la composition chimique du terrain.

Le transfert de corps dans les tombeaux a existé dans les pays chrétiens comme dans les pays islamiques. Ils auraient été réalisés en secret par des



Le Vieux-Marché. L'intérieur de la chapelle.

religieux soucieux de démontrer la survie du corps en l'échangeant par un autre plus récent, donc mieux conservé.

Une étude biologique va être prochainement entreprise pour étudier la possibilité de ralentissement extrême du métabolisme pendant de longues années, dans certaines circonstances.

Origines géographiques :

L'origine de cette croyance est incontestablement située à Ephèse, les deux traditions chrétiennes et musulmanes étant basées sur le même fond historique. Mais a-t-elle été perçue, du temps de Mahomet, comme chrétienne ? Il est hors de doute que le prophète de

l'Islam ait rencontré des chrétiens lors de sa recherche mystique.

CULTE DES SEPT-DORMANTS DANS LA RELIGION MUSULMANE

Dans de très nombreux pays musulmans, ce culte est toujours en vigueur, en relation avec le texte du Coran, culte individuel, non en groupe, ni à date fixe. A Ephèse, base de départ de la croyance, la grotte où aurait eu lieu la dormition des Sept-Dormants est visible et fait l'objet d'un culte important de la part des musulmans qui viennent y prier et qui fixent, par dizaines, de

frères ex-voto à la clôture, montrant ainsi leur foi dans les Dormants de la sourate XVIII.

Un exemple du culte dans le monde musulman, Loin d'Ephèse. Au Sud de la Tunisie, près de Chénini de Tataouine, existe dans la montagne une petite mosquée dédiée au culte de la Caverne et des Sept-Dormants, et un cimetière extraordinaire. Là, après leur « vraie » mort, un prodige a eu lieu, les corps enterrés des Dormants ont doublé de taille, leur tombe mesure quatre mètres de long. L'entrée de la grotte où la dormition aurait eu lieu a été murée et incluse dans la mosquée. Non loin, une source jaillit de la colline ; le minaret ou le sommet de la petite montagne proche correspondent au point élevé vers le ciel, plus près de Dieu. Beaucoup de traces de bougies devant l'entrée murée de la grotte rappelle le feu purificateur. De nombreux ex-voto colorés accrochés dans la mosquée attestent par leur présence la pérennité du culte des Dormants.

CULTE DES SEPT-DORMANTS DANS LA RELIGION CHRÉTIENNE

De très nombreux lieux de culte des dormants ont existé en Europe chrétienne, dont pratiquement aucun n'est resté en activité. En Bretagne, une certaine confusion a été faite de tout temps entre les Sept-Dormants d'Ephèse et les Sept-Saints fondateurs de la Bretagne. Néanmoins, Louis Massignon, orientaliste et professeur au Collège de France, a rapproché en 1954 ces deux origines, étant persuadé que le culte des Saints évêques fondateurs de la Bretagne étaient en fait, au Vieux-Marché, la continuité de celui des

Dormants d'Ephèse. Le Vieux-Marché, dans les Côtes d'Armor, possède un lieu-dit Les Sept-Saints où une chapelle leur est dédiée. Cet édifice de 1703 est bâti sur un dolmen dont la pierre de toit sert de dalle de plancher à une partie de la chapelle. De très anciennes statues des Sept-Dormants d'Ephèse sont placées dans la crypte-dolmen, objet d'un culte toujours actuel. Chaque année, au mois de juillet, a lieu le pardon, pèlerinage breton, des Sept-Saints que Louis Massignon a unifié il y a plus de quarante ans avec le culte musulman des Sept-Dormants d'Ephèse. Ce pardon islamo-chrétien des Sept-Saints du Vieux-Marché est

Le Vieux-Marché. La fontaine du Stiffel.



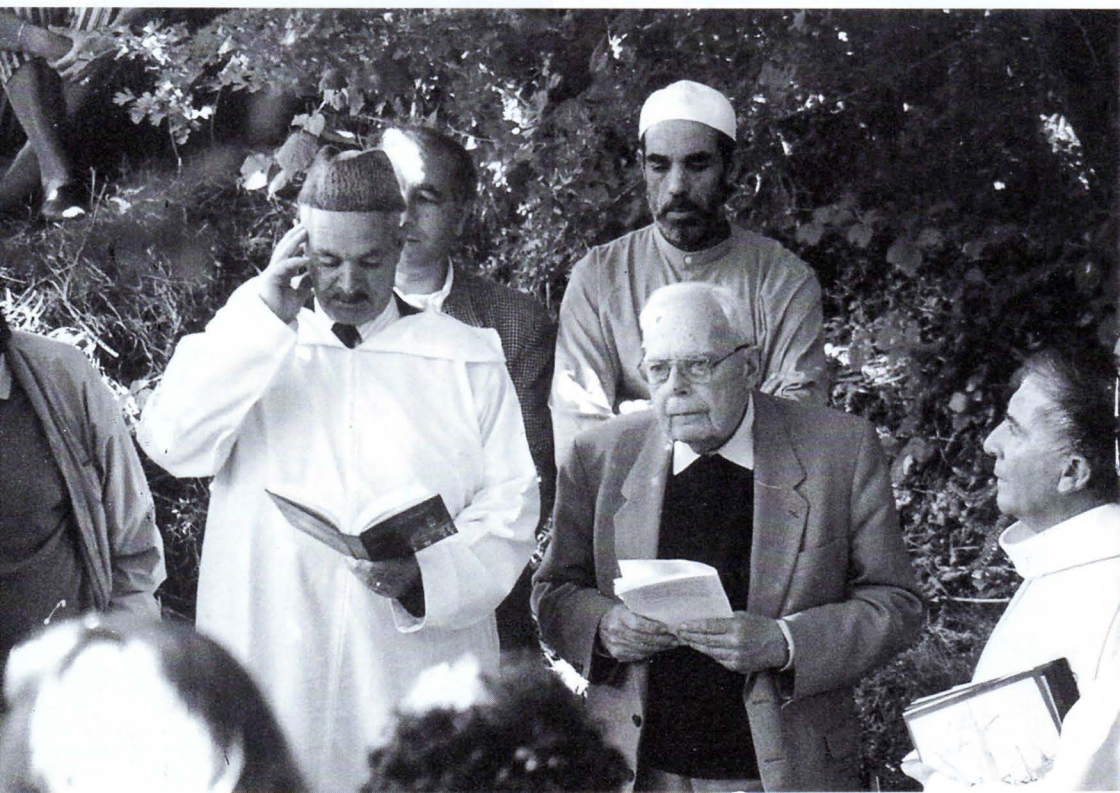
le seul endroit au monde, à notre connaissance, où se réunissent des chrétiens et des musulmans pour prier ensemble, prêtres chrétiens et imams musulmans côte à côte, entourés de pèlerins des deux religions priant ensemble le même Dieu, au même lieu, au même moment. Une source coule à proximité, un grand arbre, un chêne domine celle-ci, un tantad, feu de purification, feu de joie, est allumé le soir du pardon sur la place du village.

Dans le culte des Sept-Saints des deux religions, on retrouve ainsi la source, l'arbre majestueux ou le point culminant, et le feu, ensemble immuable retrouvé depuis l'antiquité sur les lieux de culte. Ce culte qui a influencé la vie de milliards d'individus, tous les musulmans jusqu'à nos jours et un très grand nombre de chrétiens jusqu'au XVI^e, XVII^e siècles et beaucoup encore aujourd'hui.

Alain LE ROUX.

Extrait de plusieurs conférences et du livre « Les Sept-Dormants d'Ephèse ; leur culte en Asie Mineure, en Afrique du Nord et au Vieux-Marché en Bretagne ». Alain Le Roux. Editions Keltia Graphic/Coop Breizh, 29540 Spézet, décembre 1999. 59 francs, en vente en librairie.

Le Vieux-Marché. Cérémonie islamo-chrétienne lors du pardon annuel.



Sous le titre « *Le droit de prééminence dans les églises et chapelles sous l'Ancien Régime* », Marcel Couedel nous a adressé un article qui donne un éclairage particulier sur l'histoire de la chrétienté en Bretagne.

Nous avons pensé que cette étude intéresserait nos lecteurs. En voici la première partie.

Le droit de prééminence dans les églises et chapelles sous l'ancien régime

L'ORIGINE DES PRÉÉMINENCES DANS LES ÉGLISES

DE LA PRÉHISTOIRE AUX ROMAINS

On a coutume de penser que les temples celtiques pré-chrétiens avaient pour murs les arbres entourant la clairière et pour toit la voûte céleste, c'est-à-dire que les cultes étaient célébrés en pleine nature mais dans des lieux sacrés appelés nemeton ou lanos.

Après la conquête, des fanis furent construits dans les villes pour les besoins de la communauté romaine, fonctionnaires, légionnaires, commerçants. Ces temples sont divers, ronds comme à Crozon, carrés comme à Rieux, Allaire, Taden; rectangulaires comme

à Erquy, le Fanum Martis octogonal du Haut-Bécherel en Corseul, etc.

A titre de propagande, on éleva des autels avec des statues dans les carrefours.

LES BRETONS ORGANISENT LA SOCIÉTÉ CIVILE ET RELIGIEUSE

Les Bretons sont devenus chrétiens dès le troisième siècle puisque les saints Alban, Aaron et Julius furent les premiers martyrs sous Dioclétien (243-305) et que trois évêques bretons assistaient au concile d'Arles en 314. A l'époque des Emigrations, en gros,

entre le IV^e et VII^e siècle, ils avaient besoin, selon la tradition romaine, de lieux de rassemblement couverts. Contrairement aux provinces orientales et méridionales de l'Empire romain, riches en temples, l'Armorique n'avait que peu d'édifices civils et religieux. On se servit de ce qu'il y avait, notamment des basilicae, lieux où se tenaient les réunions publiques, la bourse du commerce, les assises de justice, etc.

Des temples furent reconvertis en lieu chrétien comme celui de la chapelle Sainte-Agathe, en Langon, en Ille-et-Vilaine. On pense que ce temple était dédié à Vénus car un obscur Saint-Vener était autrefois le titulaire de la chapelle.

Quant aux moines, leurs fondations débutaient modestement. Ils édifiaient d'abord un oratoire bientôt entouré de cellules pour les religieux et les étudiants. Les pierres des soubassements étaient tirées des ruines des villas et des forts romains, le bois de la charpente était fait de troncs plus ou moins équarris, le tout recouvert de genêts ou de roseaux des marais, consolidés par des mottes de gazon.

Du VI^e au VIII^e siècle, la Bretagne continentale s'organise selon les coutumes celtiques tant sur le plan temporel que religieux. Evêchés, plous (paroisse primitives étendues), trêves (partie des plous), frairies, sont déjà en place. Les religieux, ermites ou vivant en communauté, ont un rôle d'enseignants tant en matière profane que spirituelle. Ils voyagent beaucoup, non seulement des deux côtés de la Manche mais jusqu'à Rome et la Terre Sainte qu'ils rejoignent par la Grèce et l'Asie Mineure. L'art et la littérature de ces régions inspireront nombre de ces voyageurs bretons.

Bientôt les abbayes se développent

pendant que les Tierns s'enrichissent : ceux-ci aident les premiers à construire des lieux de rassemblement plus élaborés. Désormais on a pris l'habitude de nommer ces édifices, *ekklesia*, mot d'origine grecque signifiant assemblée. Depuis le VI^e siècle, dans les pays latins et grecs, le terme a été appliqué à l'édifice lui-même, se substituant au nom de basilique.

Au cours du IX^e siècle, Charlemagne se lança dans des tentatives répétées de conquête. Il fut suivi par les invasions des féroces Northmen. L'empereur et les Normands détruisirent un nombre considérable d'abbayes celtiques.

D'abord en Grande-Bretagne et en Irlande, en Bretagne continentale ensuite, les VIII^e et IX^e siècles verront disparaître le rite celtique dans les monastères. La règle monastique sera remplacée par celle de Benoît d'Aniane, compromis entre la règle romaine de Benoît de Nursie et la règle celtique de Colomban de Luxeuil.

LA RESTAURATION DE L'EGLISE BRETONNE

La résistance aux Normands fut initiée par Jean de Landévennec depuis son refuge à Montreuil-sur-Mer. Après les victoires bretonnes qui restaurèrent le pouvoir breton et permirent le retour des émigrés religieux et civils, tout était à reconstruire. Le Duc Geoffroy 1^{er}, mort en 1008, et surtout son épouse, la duchesse Avoise, firent appel à des moines éminents pour relever les anciens monastères.

Aux XI^e et XII^e, des décisions favorables favorisèrent l'accroissement de la population. Conséquence des séjours de l'élite en Angleterre et en Francia, les coutumes celtiques étaient pratiquement abandonnées au profit de la féodalité. Les descendants des tierns

ont pris les titres de seigneurs. Imitant le Duc, ils cherchent à asseoir leur droit partout y compris dans le domaine religieux. Des familles enrichies suivent cet exemple. Pour contrer les puissants, le Duc fait venir des moines de la Francia voisine pour fonder de nouveaux monastères. De petites sociétés s'organisent qui seront la base des communautés paroissiales, moins étendues que les plous d'origine. Chacun entreprend la construction de nouveaux lieux de culte.

Depuis la chrétienté bretonne, clergé en premier, avait pris ses habitudes. Le mariage des clercs était habituel, ce qui valait aux charges et aux bénéfices qui y étaient associés, de devenir des biens privés transmissibles de père en fils. L'exemple de Wicohen, archevêque de Dol, plaçant son fils Gauthier comme évêque de Nantes en 944, était loin d'être l'exception. A Saint-Melaine de Rennes, la charge abbatiale était également propriété familiale de l'évêque. Les curés transmettaient les charges paroissiales à leurs enfants ou neveux. Localement cet état de fait ne choquait personne car il fallait parer au plus pressé.

La Bretagne n'était pas seule à connaître à connaître cette situation.

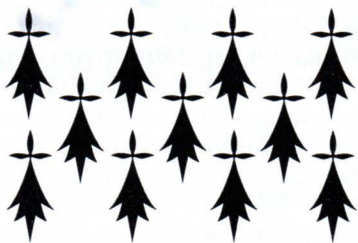
Rome, en effet, avait décidé d'y réagir par la Réforme Grégorienne qui, dès 1050, va tenter de mettre un peu d'ordre. Une conséquence de cette réforme va provoquer l'immense courant monastique européen, et par contre-coup, la floraison des cathédrales.

En attendant, la Bretagne a besoin d'églises nouvelles. Ducs, princes, seigneurs, abbayes, riches familles, paroisses vont ouvrir une multitude de chantiers, chacun selon ses moyens. On sait que dès cette époque, le nombre de familles nobles était tellement important, qu'il y avait éparpillement de seigneuries minuscules. Beaucoup cherchaient à construire afin de montrer leur piété et arrondir leurs maigres revenus.

On voit des familles construire une église pour y placer un des enfants. Charges et revenus resteront la propriété des constructeurs.

Parfois, cela ne se passe pas bien. On verra, par exemple, une collectivité, peut-être trop ambitieuse, qui avait entrepris la construction d'une église, contrainte de demander à une abbaye de prendre sa relève.

A suivre...



le drapeau breton

Le drapeau breton est bien connu désormais en Bretagne et ailleurs, mais connaît-on son histoire ?

Il nous a paru utile de la rappeler à nos lecteurs. Le texte qui suit rédigé par Yann Brékilien la leur remettra en mémoire.

C'est en 1188 que furent attribuées aux armées des croisés, d'accord avec la papauté, des couleurs distinctives selon les nationalités.

A la Nation bretonne fut attribuée une croix noire sur fond blanc « de sable sur champ d'argent ».

Dès lors, l'étendard blanc à croix noire devint la pavillon de la marine bretonne. Il le restera jusqu'en 1316, date à laquelle le duc Jean III le remplaça par un étendard d'hermine plain.

En 1923, un étudiant en architecture, Morvan Marchal, proposa un drapeau plus moderne. Le Gwenn ha Du, blanc et noir composé de neuf bandes alternées noires et blanches, cinq représentant les évêchés de Basse-Bretagne et quatre ceux de Haute-Bretagne et cantonné d'hermines plain.

Il flotte maintenant sur les monuments publics en Bretagne.



La chapelle Saint-Pierre en l'état où Gérard Verdeau l'a trouvée en 1972.

Il était une fois... une chapelle...

LA CHAPELLE SAINT-PIERRE

A SAINT-THÉLO EN CÔTES-D'ARMOR

A 41 kilomètres au Nord-Est du bourg de Saint-Thélo, se trouve le lieu-dit Saint-Pierre où, jusqu'à une date récente se dressait une chapelle du XVII^e siècle.

En 1972, deux photos prises par Gérard Verdeau, le fondateur de Breiz Santel, montrent l'état de délabrement dans lequel elle se trouve.

Puis vient le remembrement. La chapelle est détruite et son emplacement est même oublié.

C'est en 1996 qu'un de nos anciens administrateurs, Pierre Le Bouffo, de Loudéac, fervent défenseur de notre patrimoine religieux, nous parla de la chapelle Saint-Pierre.

Ayant pris contact avec le maire de Saint-Thélo, celui-ci se montra intéressé par le projet de retrouver les traces de l'édifice.

Breiz Santel allait donc pouvoir intervenir et, en mars 1997, notre architecte, Léo Goas pouvait nous informer que les fondations de Saint-Pierre avaient été retrouvées, et qu'il s'agissait d'une chapelle du XVII^e siècle.



L'emplacement où furent retrouvés les vestiges de la chapelle en 1998.

Le début des travaux.





En août 2000, les fondations des deux chapelles sont remises à jour.

Les fouilles commencèrent avec la participation de la commune sous la direction de Léo Goas et permirent de dégager, non pas une, mais deux chapelles, l'une plus petite se trouvait entre les murs de celle du XVII^e siècle et devant dater d'avant l'an 1100, voire même avant l'an 1000.

Il faut savoir qu'en Bretagne bretonnante, les lieux où étaient implantés des monastères dans la période du VII^e au XI^e siècle, s'appellent encore aujourd'hui Le Moustoir tandis qu'en pays gallo, donc à Saint-Thélo, ces lieux s'appellent L'Abbaye.

Or il y a bien un lieu-dit L'Abbaye à deux pas de la chapelle Saint-Pierre au Nord, ce qui confirmerait l'époque de sa présence en cet endroit. C'est pour cette raison que les restes de cette chapelle ont de l'importance.

En 1999, une équipe de Compagnons Scouts de France, de Nantes, nous ayant demandé un chantier d'été, nous leur avons proposé de continuer les fouilles sur les façades Ouest des deux chapelles.

Absent à cette époque, notre architecte leur a proposé un plan de travaux à réaliser pour retrouver les fondations de la chapelle Saint-Pierre.

Nous le communiquons à nos lecteurs pour leur montrer comment se prépare et se réalise un chantier de cet ordre.

PLAN DE TRAVAUX DONNÉS PAR NOTRE ARCHITECTE POUR LE CHANTIER DE FOUILLES

Ce travail ne se fait pas au bulldozer, mais à la pelle et à la truelle.

Chaque pierre qu'on trouve est à laisser en place, tant qu'elle n'est pas définie clairement comme étant du remblai.

Attention ! Les fondations ne sont pas profondes.

Elles sont couvertes par des bâches, qui sont à remettre à nouveau en place après l'opération.

Les arbres dans les fondations sont à abattre. Ne pas arracher la souche, la laisser pourrir.

Après la mise à jour de la totalité des fondations Ouest, les constructions sont à mesurer très précisément.

Le terrain est assez grand pour camper sur place. Il est demandé à la mairie de mettre l'outillage à notre disposition, et éventuellement la personne qui connaît bien le terrain et qui a aidé aux fouilles préliminaires.

Côté chœur et transept, les fouilles sont presque terminées. Il reste à les perfectionner et à les terminer.

Côté Ouest, les fouilles seront difficiles, un bulldozer a perturbé les deux fondations des façades. Ces fondations peuvent être plus profondes, parce qu'il y avait un chemin creux devant la façade Ouest, avec un dénivellement d'un bon mètre.

Le remblai est à dégager en dehors de la construction.

Sur le talus à l'Ouest peuvent peut-être se trouver des pierres de taille provenant de la chapelle.

Mais les Scouts de Nantes ne sont pas venus, et c'est l'an dernier, que des Compagnons de Mâcon se sont attelés à la mise à jour des fondations, encadrés par Benoît Collias, un de nos maçons.

Le chantier a été terminé en septembre dans le cadre de l'association locale du patrimoine, grâce à une équipe de personnes en réinsertion, toujours sous la direction d'un professionnel détaché par la commune.

Et la réception des travaux a eu lieu en octobre avec le résultat que l'on peut voir sur la photo, ce qui va permettre à la population de Saint-Thélo de retrouver une partie de son patrimoine et de sa mémoire.

A noter que pour raison d'authenticité on a posé une feuille polyane pour séparer les vestiges d'origine de la nouvelle construction.

Puisse cet exemple de restauration inciter des initiatives dans d'autres lieux où subsistent encore des vestiges d'édifices disparus.

L'équipe des gens en réinsertion
qui a contribué aux travaux avec leur responsable et le Maire de Saint-Thélo.





Une renaissance. La chapelle terminée en 2000.

la renaissance de Sainte-Colombe

A LANLOUP EN CÔTES-D'ARMOR

Le 20 mai dernier avait lieu la bénédiction de la chapelle Sainte-Colombe à Lanloup, paroisse de Plouha.

Voici le début de l'homélie prononcée à cette occasion par le célébrant :

« Ce qui fait la gloire de mon Père, c'est que vous donniez beaucoup de fruits, ainsi vous serez pour moi des disciples... »

J'ai envie de dire ce soir que le fruit qui nous est présenté est une petite merveille.

Quand on sait ce qui restait ici en 1986, d'une chapelle qui eut en son temps ses heures de gloire, puisqu'elle remonterait au XV^e siècle, édifice prenant appui sur l'emplacement d'un premier monastère du VI^e siècle.

Renaissance a obtenu
le premier Prix de poésie
Claude-Dervenn
au concours de Bretagne
Breiz Santel 1986.

renaissance

*Je suis une chapelle abandonnée,
Privée de fidèles, amputée du clocher,
Fatiguée d'avoir trop vécu,
Attristée et déçue.
Sans pitié, vous m'avez laissé tomber,
Sans remord, vous m'avez laissé piller,
Je ne demandais qu'à vivre et à vous aimer.
Seul un lierre s'attacha à moi,
M'étreignant de ses bras,
Me maintenant hors de terre,
D'un geste salutaire.
Enlaçant amoureusement mes vieilles pierres,
Pour me conserver la vie,
Telle une colombe protégeant ses petits.
Je suis blessée mais pleine de volonté,
Un peu de chaux, un peu d'amitié,
Suffirait à me remonter.
Je ne demande qu'à vivre et à vous faire chanter,
Je vous ferai revivre les pardons de naguère,
Je vous ferai porter la croix et la bannière.*

Jean-Yves Rolland.

L'aspect de la chapelle Sainte-Colombe à Lanloup, Côtes-d'Armor, en 1986.





Les travaux de réfection ont commencé. Le toit a été enlevé et les pierres sont triées et classées.

En effet, c'est en 1986, que notre ancien président, Henri Maho, découvrit cette petite chapelle enfouie sous la verdure.

Et un chantier Breiz Santel s'ouvrit à Sainte-Colombe en mai de cette année-là.

Puis l'association « Mein Kozh » prit en charge la restauration de la chapelle : abattage des arbres morts autour du placître ; déblaiement des murets de pierre ; dégagement des fondations ; travaux de dépose de la toiture restante et de la charpente.

Et Breiz Santel attribuait son Prix de poésie 1986 à Jean-Yves Rolland, poète Lanloupais pour son poème « Renaissance », faisant appel à toutes les bonnes volontés pour sauver Sainte-Colombe. Et c'est ainsi qu'après qua-

torze années d'efforts qui virent s'élever les murs, poser la charpente et la couverture, crépir l'intérieur, poser portes et vitraux. En décembre 1999 une nouvelle cloche appelée Marie-Colombe redonnait vie à la chapelle.

Quelques projets sont encore à l'étude, entre autres l'installation d'une poutre de gloire et d'un abat-son.

Pour ce motif, Breiz Santel a voulu manifester son appui à l'association en lui attribuant en juillet dernier une subvention de 6000 francs qui a été remise à la Présidente de l'association « Mein Khoz » par notre vice président et délégué pour les Côtes-d'Armor, François Naourès.

M.-A. BERNARD

Une triste histoire de restauration d'églises rurales

Peut-être en avez vous déjà entendu parler ? Un livre paru chez Plon en 2000 la raconte en détail. Voici l'essentiel des faits, qui auraient inspiré une fable à La Fontaine (1).

Un certain nombre de maires de petite communes rurales de l'Oise, ne sachant comment entretenir leurs églises sans prêtres, avaient recours à Mme Pierrette Bonnet-La Borderie, qui depuis longtemps s'occupait du patrimoine, ayant été treize ans Conservateur des Antiquités du département, et savait à la fois quels travaux il fallait faire, quelles subventions pouvaient être demandées, quels appels d'offre pouvaient être lancés.

Si compétente et si énergique que fut cette dame, elle ne pouvait rien sur les églises classées, laissées au soin de l'État et des architectes des Monuments historiques. Mais avec Philippe Callens, maire de Rouvine, ancien conseiller général, qui lança « Les trente cinq clochers de l'Automne », elle entreprit le sauvetage des églises inscrites ou non inscrites.

Les unes après les autres, ces églises furent sauvées, presque toujours par l'entreprise Denis qui avait été la « moins disante ».

Tout allait bien, lorsqu'un architecte soupçonneux accusa Mme Bonnet-La Borderie d'avoir illégalement favorisé l'entreprise Denis. Un magistrat, une femme qui, semble-t-il, aime à humilier les maires, car en 2000 elle en avait déjà fait mettre seize en garde à vue, fit incarcérer Mme Bonnet-La Borderie. Et cela non à Beauvais où elle habite, mais à Amiens où elle resta dix sept jours au secret (que ne confie-t-on à cette dame les terroristes !) tandis que M. Denis, qui lui, habite Amiens, passait trois jours au secret à Compiègne.

Quant aux maires, ils étaient en garde à vue, présumés coupable, et traités comme tels.

Quel était le crime de ces maires, qu'il aurait été si facile d'interroger sans les incarcérer ?

Certains avaient, semble-t-il, « saucissonner » les budgets de leurs travaux de restauration, afin d'étaler en plusieurs années la part des frais revenant à la commune.

Quoi de plus raisonnable, penseront les gens sensés. L'équilibre des comptes d'une commune n'est-elle pas, pour un maire, un souci constant ? Oui, mais voilà,

ce « saucissonnage » est interdit par les textes.

Ces textes innombrables, et si bizarrement rédigés, si souvent inapplicables, que chaque maire devrait avoir à ses côtés, un conseiller juridique doublé d'un interprète.

L'enquête, dit l'auteur du livre, Thierry Desjardin, n'a pu trouver la moindre preuve de corruption active ou passive. L'entreprise Denis n'a « arrosé » ni les maires, ni Mme Bonnet-La Borderie.

Mais celle-ci a elle aussi, commis une faute impardonnable, jugez-en ! Elle a assisté aux séances des commissions des marchés publics ! Et cela aussi était interdit par les textes.

Devant les fautes, si peu dommageables du bien public, et des maires et de leur conseillères, que pèsent les restaurations menées à bien, les économies d'argent public, la dignité des maires, et l'honneur d'une femme dévouée ?

C'est une question que l'on aimerait poser au délateur et au magistrat dont parle Thierry Desjardin.

Marie-Madeleine MARTINIE.

(1) Rappelez-vous « Les animaux malades de la peste ».

La grande Troménie de Locronan

Comme il y a six ans, Breiz Santel organise encore cette année ce pèlerinage sur les pas de Saint Ronan, patron de cette superbe commune du Finistère, Locronan.

C'est un périple de douze kilomètres que doivent accomplir les pèlerins, soit en prenant part à la procession solennelle des deuxième et troisième dimanches de juillet, soit individuellement ou en groupes.

Le circuit, qui est le même depuis plusieurs siècles est d'après la tradition, celui que suivait Saint Ronan chaque semaine, faisant ainsi le tour de son monastère.

Il se fait dans de petits chemins jalonnés de quarante quatre petites niches qui abritent toujours les statues des mêmes saints, descendus pour la circonstance du piédestal qu'elles occupent dans les églises de leurs paroisses respectives.

Prières, cantiques, lectures d'évangiles animent le trajet qui se veut être un pèlerinage de foi et de pénitence.

La date retenue pour notre troménie est le samedi 14 juillet. Nous y invitons tous nos amis, adhérents ou non de Breiz Santel.

Le programme en sera envoyé à tous ceux qui nous le demanderont, à l'adresse suivante :

Breiz Santel - BP 22 - 56260 Larmor-Plage.

EN SOUVENIR DU CHANOINE DANIGO

Une brochure éditée par l'UNIVEM, Bordelann Lanester, rassemble, avec d'excellentes photos, divers textes sur le chanoine Danigo, qui a tant travaillé sur le patrimoine religieux du Morbihan que l'on est heureux de trouver là, la bibliographie de ses travaux. Et aussi un fort joli article sur Claude Dervenn, la fondatrice de Breiz Santel.

Prix 30 francs.

« DOM MARCEL BLAZY »

« Dom Marcel Blazy », de Dom Xavier Perrin, édition Tequi, est en 120 pages, le récit de la vie d'un polytechnicien chahuteur qui devint l'abbé très pieux, très sage et plein d'humour de l'abbaye de Kergonan à Plouharnel.

A LA LIBRAIRIE CORVEST

La librairie Corvest, à proximité de la collégiale de Rochefort-en-Terre, propose un fond important d'ouvrages épuisés ou d'occasion sur les thèmes suivants : sciences religieuses, histoire, art et traditions populaires, régionalisme...

Publication de deux à trois catalogues par an adressés gracieusement sur demande.

Téléphone/Fax. 02 97 43 35 26.

La librairie est ouverte le samedi et le dimanche de 11 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h. Il est toutefois préférable de téléphoner préalablement. Réception sur rendez-vous.

RESTAURATION

M. Godest restaurateur de croix et de calvaire dont nos lecteurs ont lu dans le dernier numéro de notre revue, la touchante histoire du calvaire de Kerangal à Glomel en Côte-d'Armor, restaure aussi les montants et les hampes en bois des bannières.

Il ne demande pour faire ce travail que le montant des fournitures, qui se situe aux environs de 250 francs.

Pour le contacter : M. Godest, route de Kergrist - 22110 Rostrenen.

LA CHAPELLE SAINT-IDUNET A PLOUNÉVÉZEL

Après notre article, des lecteurs nous ont écrit

« Peinée et scandalisée par la décision épiscopale. Notre tiédeur de chrétiens entraînera d'autres abandons je le crains. »

Madame Mihonnée Saint-Mandé

« Je trouve scandaleux que la chapelle de Plounévélzel soit désaffectée avec l'accord du préfet du Finistère et de l'évêque de Quimper.

Une chapelle c'est un édifice sacré d'abord et non un édifice profane.

Des hommes et des femmes ont mis un jour tout leur cœur et leur âme à la construire. De plus, vu la photographie cette chapelle a du caractère. »

A noter que le nom de l'évêque de Quimper, cité dans l'article, est Monseigneur Guillon et non Gouyon.

Adhérez à Breiz Santel...

Vous êtes attaché au patrimoine breton, Breiz Santel, mouvement pour la protection des monuments religieux bretons, œuvre pour la sauvegarde des monuments en péril.

Apportez-nous votre soutien, faites connaître notre association auprès de vos amis pour qu'ils deviennent de nouveaux adhérents.

Vos dons nous permettront de faire de grandes choses et de concourir à la renaissance de monuments oubliés.

Les nouvelles adhésions **et le renouvellement des cotisations pour 2001**

sont à adresser
au trésorier de Breiz Santel, B.P. 22, 56260 Larmor-Plage
C.C.P. 153685 H Nantes

Recopiez tous les renseignements ci-dessous permettant votre identification :

Membre adhérent, à partir de 100 francs.

Membre bienfaiteur et association, à partir de 150 francs.

Nom et prénom _____ Profession _____

Adresse _____ Code postal _____

Ville _____

adhère à l'association Breiz Santel pour l'année 2001.

an qualité de _____

Ci-joint un don de la somme de _____
par chèque à l'ordre de **Breiz Santel**.

Breiz Santel, association reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des dons qui peuvent atteindre 5 pour cent de votre base d'imposition. Vous recevrez un reçu fiscal qui vous permettra de déduire votre don de votre revenu imposable.

Participez à la rédaction de notre bulletin !

Amis qui lisez ce bulletin, nous souhaitons qu'il reflète davantage la vie du mouvement !

Racontez-nous comment l'on a, chez vous, sauvé ceci, nettoyé cela... Ne dites pas « c'est trop mince », tout est intéressant.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE BREIZ SANTEL

SAMEDI 28 AVRIL 2001 A PLUMERGAT EN MORBIHAN

Si nous avons prévu notre Assemblée générale de cette année à Plumergat, c'est que dans cette commune se trouve la chapelle Notre-Dame de Gornevec et que nous avons pensé qu'il vous serait agréable de la visiter en compagnie de notre architecte Léo Goas.

A noter que, cette année, l'Assemblée se tiendra le matin et que les visites auront lieu l'après-midi.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9 heures : Départ de Lorient, parking du Palais des Congrès.

10 heures : Assemblée générale dans la salle polyvalente de Plumergat, rue Joseph-Evenas, à la sortie du bourg en direction de Brech.

13 heures : Déjeuner au Restaurant La Boule d'Or, rue de Vannes à Sainte-Anne-d'Auray.

15 heures : Visite de la chapelle Notre-Dame de Gornevec, suivie de celle du Moustoir et de Miséricorde à Pluvigner.

Prix du repas : 120 francs

Prix total de la journée : 180 francs

Inscription souhaitée pour le 20 avril.

POUVOIR
pour l'assemblée générale de Breiz Santel
le samedi 28 avril 2001 à Plumergat

Je, soussigné M _____

Adresse _____

membre de l'association, ne pouvant être présent à l'Assemblée générale,

donne pouvoir à M _____

afin de le représenter.

Fait à _____, le _____

Signature
précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

RÉSERVATION
à l'occasion de l'assemblée générale

M _____

Adresse _____

Montant pour la journée :

Déjeuner et voyage personne(s) x 180 F = _____

Déjeuner seul personne(s) x 120 F = _____

Ci-joint un chèque en règlement d'un montant

de _____

Le _____ Signature,

A FAIRE PARVENIR AVANT LE 20 AVRIL
A BREIZ SANTEL, B.P. 22, 56260 LARMOR-PLAGE
TÉL. 02 97 65 55 28 ou 02 97 65 52 50



**Rendez-vous
le samedi 28 avril
à Plumergat
pour
l'assemblée
générale
de Breiz Santel**

NOS ADHÉRENTS FACE A L'EURO

Le 1^{er} janvier de l'an 2002 nous allons entrer dans l'ère de l'Euro, mais déjà à partir du 1^{er} octobre de cette année les établissements bancaires vont basculer nos comptes en cette nouvelle monnaie.

Aussi, pour nous permettre de nous y aligner nous demandons à nos adhérents de libeller en Euro le montant de leur cotisation à partir du 1^{er} octobre 2001.

Désormais, à partir de cette date, la cotisation annuelle est fixée à 20 Euros, soit 14 Euros pour l'adhésion au Mouvement et 6 Euros pour l'abonnement à la revue.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre note de cette innovation.

Calvaire au Pouldu en Clohars-Carnoët

SUR LE SOCLE DU CALVAIRE :

Gloire à Notre-Dame de Lourdes
pour une guérison 7.9.1901
Magnificat o Vaillant 1986

